

DOSSIER

# MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

## SOMMAIRE DU DOSSIER

- Mettre en oeuvre une démarche de prévention



Accueil > Démarches de prévention > Mise en oeuvre d'une démarche de prévention

## Mettre en oeuvre une démarche de prévention

**Pour prévenir les risques professionnels dans l'entreprise, il faut que l'ensemble des acteurs concernés s'organisent pour travailler ensemble. Une démarche de prévention doit donc être organisée et suivie, avec une hiérarchisation et une planification dans le temps des actions à conduire, et avec une évaluation régulière de l'efficacité de ces actions. Une promotion des actions de prévention est également à prévoir.**

### Travailler ensemble pour prévenir les risques

Travailler en **mode projet** permet de donner une meilleure cohérence aux actions des différents acteurs de la prévention, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise. Le mode projet nécessite cependant la mise en oeuvre de moyens parfois importants.

Les très petites et **petites entreprises** (TPE) peuvent mettre en place des modalités d'échanges moins formelles mais qui sont orientées selon celles d'une gestion par projet, c'est-à-dire : se donner des **objectifs**, décider des **moyens** et définir les **résultats attendus**.



© Serge Morillon / INRS

Visite d'un chantier axée sur l'ergonomie et les conditions de travail



© Gael Kerbaol

Réunion de travail dans une unité de soins, avec participation des infirmières et des aides-soignantes



© Patrick Delapierre

Analyse d'un poste de travail sur une machine de marquage à chaud

### Mobiliser les ressources internes

La **direction** et l'**encadrement** doivent être porteurs de la démarche de prévention et des actions qui en découlent : y croire, la défendre, la promouvoir et assurer les moyens de sa pérennité. Le CHSCT, les **représentants du personnel**, les **services de santé au travail** doivent être partie prenante de cette démarche. **Tous les salariés de l'entreprise ont un rôle à jouer**<sup>1</sup> depuis l'identification des risques jusqu'à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'actions de prévention. Chacun, à son niveau et en fonction de ses prérogatives, met en oeuvre les mesures de prévention et veille à leur respect. Il signale les difficultés ou obstacles éventuellement rencontrés.

<sup>1</sup> <http://www.inrs.fr/demarche/acteurs-prevention.html>

### Se faire aider ou travailler à plusieurs

Les entreprises peuvent bénéficier du conseil et de l'expertise d'**organismes de prévention** comme les CARSAT, les ARACT, les comités régionaux de l'OPPBT... Elles peuvent aussi se faire accompagner par une structure de conseil extérieur (dispositif d'information, de formation-action, des réunions de sensibilisation, un apport de méthodes et de témoignages de confrères...).

Les TPE ou PME peuvent envisager un regroupement dans le cadre des branches ou des organisations professionnelles, des chambres de commerce et d'industrie (CCI), ou encore des réseaux existants dans certaines zones d'activité. Ceci leur permet de mettre en place des actions coordonnées sur des problématiques de risques communes ou approchantes.

## Des outils utiles au mode projet

Pour élaborer un plan d'actions de prévention, la réglementation impose des outils tels que le **document unique**<sup>2</sup> d'évaluation des risques.

<sup>2</sup> <http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-887/ed887.pdf>

À noter que cette analyse repose sur le jugement des différents acteurs de l'entreprise dans la perception des risques ou dans les solutions à apporter, et que ce jugement est souvent dépendant de leur position ou fonction occupée dans l'entreprise. Un certain nombre de méthodes permettent de réduire ces écarts d'analyse et constituent de bons exemples de démarches en mode projet, notamment la démarche d'**amélioration continue** (par exemple : organisation de réunions régulières d'équipes pluridisciplinaires pour discuter des actions mises en place et les améliorer, ou utilisation d'un outil d'évaluation de la gestion de la santé et de la sécurité dans l'entreprise).

### Outils d'évaluation de la gestion de la santé et de la sécurité dans les entreprises

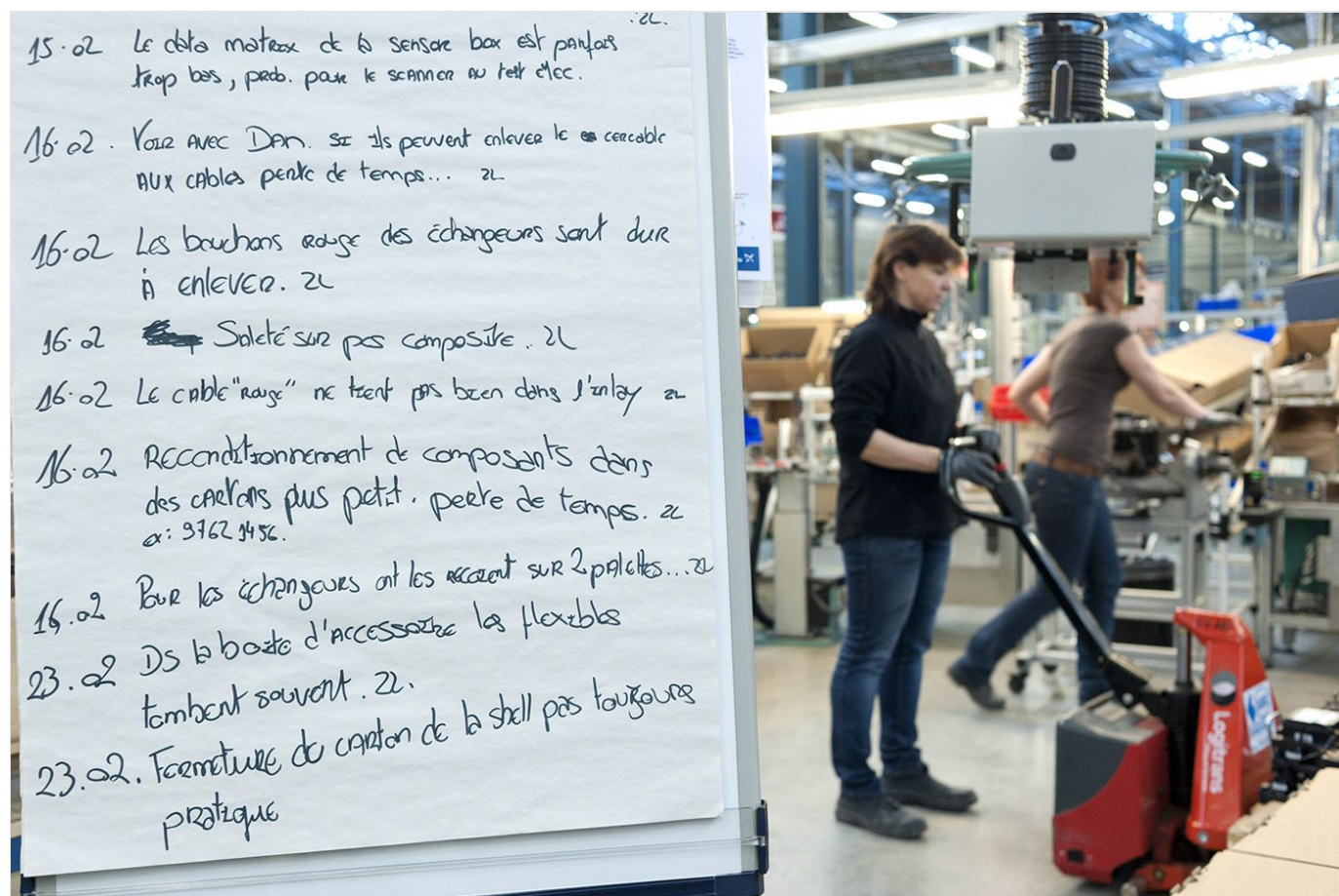
Sous forme de grille de questionnaire à remplir, ces outils proposés par l'INRS trouvent naturellement leur place dans une démarche projet en prévention des risques. Ils sont destinés à évaluer le niveau de prise en compte de la prévention dans l'entreprise :

- **Grille DIGEST**<sup>3</sup> pour les entreprises de moins de 50 salariés
- **Grille GPS&ST**<sup>4</sup> de positionnement en santé et sécurité du travail pour les entreprises de plus de 50 salariés

<sup>3</sup> [http://www.inrs.fr/dms/inrs/CatalogueOutil/TI-outil34/Grille\\_DIGEST\\_2011.zip](http://www.inrs.fr/dms/inrs/CatalogueOutil/TI-outil34/Grille_DIGEST_2011.zip)

<sup>4</sup> [http://www.inrs.fr/dms/inrs/CatalogueOutil/TI-outil35/Grille\\_GP\\_SST\\_2011.zip](http://www.inrs.fr/dms/inrs/CatalogueOutil/TI-outil35/Grille_GP_SST_2011.zip)

À noter que beaucoup d'entreprises misent aujourd'hui également sur le **retour d'expérience** qui, par une formalisation adaptée, leur permet de capitaliser sur leurs actions de prévention. Ce retour d'expérience vise à mettre à disposition en interne une ou des solutions considérées comme reproductibles dans d'autres secteurs ou fonctions.



© Grégoire Maisonneuve / INRS

Retour d'expérience sur une chaîne de montage : indication sur un tableau des problèmes rencontrés quotidiennement en vue d'améliorer le process

L'**analyse a posteriori d'un accident du travail** survenu dans l'entreprise peut être également utile. La **méthode de l'arbre des causes**<sup>5</sup> permet d'identifier et de remonter les causes de l'accident ou de l'incident jusqu'à trouver son origine, afin de mettre en place des mesures permettant d'éviter que l'événement ne se reproduise.

<sup>5</sup> <http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6163/ed6163.pdf>

### Suivre et évaluer les actions de prévention

Mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre permet de proposer si nécessaire des solutions correctrices. Ce mode de suivi passe par une phase de réflexion collective dans la démarche de prévention, que celle-ci soit issue d'une situation critique (à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) ou d'une opportunité créée par un projet.

## Réflexion collective : une démarche en plusieurs phases

- Instruire, énoncer des perspectives, débattre, arbitrer
- Prendre des décisions sur les actions à mettre en œuvre (définir un programme d'actions) et définir des critères ou des indicateurs associés pour évaluer leur efficacité
- Mettre en œuvre les actions ou les programmes, et les suivre ou les ajuster dans le temps
- Évaluer les actions après leur mise en place

Si la phase d'instruction et de réflexion doit être la plus ouverte possible aux salariés, la phase de décision appartient entièrement à l'employeur. En effet, si les décisions sont ainsi préparées, elles ne surprendront pas. Néanmoins, d'autres paramètres peuvent parfois entrer en ligne de compte (économiques, perspectives à long terme...). La communication sur les décisions prises doit alors compléter la démarche. Cette communication passe par l'information ou la consultation des **représentants du personnel**<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> <http://www.inrs.fr/demarche/acteurs-prevention.html>



© Serge Morillon / INRS

Fiche d'information diffusée au personnel après une intervention ergonomique

## Planification des actions de prévention

Toutes les actions de prévention ne peuvent être menées de front et à court terme. Il est indispensable de hiérarchiser ces actions en fonction de l'importance des risques évalués et des moyens mobilisables par l'entreprise (organisationnels, humains et techniques).

À court terme, il s'agit de mettre en œuvre des actions simples ou des **mesures temporaires** de prévention (ne nécessitant pas d'étude approfondie).

À moyen terme, une étude technique, organisationnelle et financière permet de planifier les actions plus complexes, en fonction de leur difficulté de mise en œuvre et de l'importance des moyens nécessaires.

## Évaluer les actions

Chaque action conduite doit faire l'objet d'une évaluation. Il s'agit de comparer les résultats avec les objectifs fixés. Pour mesurer l'efficacité des actions, la mise en place de **critères** ou d'**indicateurs** est nécessaire. La pertinence de ces **indicateurs**<sup>7</sup> est issue de la réflexion collective qui associe l'ensemble des fonctions et métiers de l'entreprise. Il faut d'ailleurs vérifier le maintien dans la durée de la pertinence et de l'efficacité des actions de prévention, de l'organisation qui les encadre et des indicateurs qui permettent de les évaluer.

<sup>7</sup> <http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6013/ed6013.pdf>

## Exemples d'indicateurs pour l'évaluation des actions de prévention et de leur efficacité

- Indicateurs de moyens et de risques : nombre d'actions de formation en prévention, nombre d'actions correctives mises en place, évolution du nombre de postes figurant dans le document unique, mesures de métrologie d'ambiance effectuées...
- Indicateurs issus du bilan annuel d'hygiène et de sécurité et du rapport annuel du médecin du travail : nombre d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, taux de fréquence, taux de gravité, nombre d'incidents ou de presque-accidents, fréquentation de l'infirmerie...
- Indicateurs relevant des ressources humaines : absentéisme, turnover, autres éléments issus du bilan social...

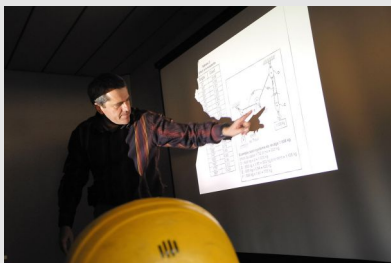
## Promouvoir, valoriser, informer et former

Il est essentiel de promouvoir et de valoriser les actions de prévention en communiquant largement et régulièrement sur les moyens mis en place, sur l'atteinte et la poursuite des objectifs ainsi que sur la contribution de chacun à la prévention des risques. Cette reconnaissance reste un moteur fort d'implication qui entretient la motivation.

Les **retours d'expérience** sont importants à prendre en compte. Ils peuvent servir de base à l'établissement de futures actions de prévention.

Cela implique également pour l'employeur d'accompagner les salariés et de les tenir informés des actions conduites dans l'entreprise en santé et sécurité au travail. Ce qui sous-entend, par exemple, des programmes de **formation** et d'**accueil** des **nouveaux embauchés**, mais aussi de **formation** continue des salariés, sans oublier le **dialogue social** (avec les **représentants du personnel**), ni la préparation à des situations d'urgence impliquant l'entraînement de l'ensemble du personnel...

## Formation et information du personnel dans la prévention des risques professionnels



© Gael Kerbaol / INRS

**Formation continue de salariés sur les dangers électriques par un ingénieur prévention sécurité**



© Gael Kerbaol / INRS

**Carnet de conduite distribué à chaque nouveau salarié dans une entreprise, afin de réduire les risques liés aux manutentions manuelles**



© Yves Cousson / INRS

**Formation à la sécurité de jeunes conducteurs de véhicules utilitaires légers**



© Gael Kerbaol / INRS

**Formation à la sécurité pour les mécaniciens d'un service technique municipal**



© Patrick Delapierre

**Formation au sauvetage secourisme du travail pour des interventions dans les réseaux d'eau**

## Pour en savoir plus

### Dossiers liés

DOSSIER 11/2014



### Acteurs de la prévention

Employeurs, salariés, représentants du personnel, chargés de prévention... Chacun à son niveau participe à la prévention des risques professionnels. <sup>8</sup>

<sup>8</sup><http://www.inrs.fr/demarche/acteurs-prevention.html>

DOSSIER 01/2015



### Valeurs essentielles et bonnes pratiques

La démarche de prévention des risques professionnels repose sur des valeurs centrées sur le respect des personnes et le dialogue social. De bonnes pratiques facilitent sa mise en œuvre. <sup>10</sup>

<sup>10</sup><http://www.inrs.fr/demarche/valeurs-essentielles-bonnes-pratiques.html>

02/2015



### Principes généraux de la démarche de prévention

La prévention des risques professionnels poursuit un objectif : préserver la santé et la sécurité des salariés. Cette démarche est guidée par des principes généraux, des valeurs essentielles et des bonnes pratiques qu'il est indispensable de connaître. <sup>9</sup>

<sup>9</sup><http://www.inrs.fr/demarche/principes-generaux.html>

DOSSIER 12/2014



### Prévention et risques industriels

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise et des risques environnementaux présente des similitudes dans le vocabulaire, les notions ou les méthodes utilisées. Elle nécessite le développement de liens entre les acteurs impliqués et une approche intégrée de la prévention. <sup>11</sup>

<sup>11</sup><http://www.inrs.fr/demarche/risques-industriels.html>

## Brochures INRS

BROCHURE 04/2015 | ED 936



### De l'évaluation des risques au management de la santé et de la sécurité au travail

La réalisation du document unique ne suffit pas. Intégrer la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise est une bonne pratique de prévention. <sup>12</sup>

<sup>12</sup><http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20936>

BROCHURE 04/2007 | ED 6013



### Management de la santé et de la sécurité au travail

Cette brochure présente une méthodologie utilisable par toute entreprise souhaitant concevoir et mettre en place des objectifs et indicateurs de progrès en matière de santé et de sécurité au travail. <sup>14</sup>

<sup>14</sup><http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206013>

DÉPLIANT 09/2015 | ED 6179



### Cinq leviers pour organiser la prévention dans l'entreprise

Ce dépliant présente les 5 principes fondamentaux pour une organisation réussie de la prévention et les outils INRS utilisables pour améliorer ses pratiques de prévention. <sup>13</sup>

<sup>13</sup><http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206179>

DÉPLIANT 04/2007 | ED 6014



### Management de la santé et de la sécurité au travail

Ce dispositif pourra s'intégrer à un système complet de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS). La brochure ED 6013 développe les indicateurs et leur mise en place. <sup>15</sup>

<sup>15</sup><http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206014>

## Videos INRS

VIDÉO DURÉE : 1H30



### Manager la santé et la sécurité dans son entreprise

Cet outil offre une palette de ressources variées, de contenus et de formes diverses : . trois reportages dans des entreprises ayant intégré les questions de santé et sécurité dans leur management. ... <sup>16</sup>

<sup>16</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=DV%200394>

VIDÉO DURÉE : 11 MIN 30



### Napo dans ...Travailler ensemble !

Ce film d'animation présente Napo, sa direction et ses collègues dans diverses situations de travail et aborde les thèmes suivants : management, implication de chacun, culture commune en matière de ... <sup>17</sup>

<sup>17</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=DV%200396>

## Outils INRS

OUTIL LOGICIEL À TÉLÉCHARGER



### Grille de positionnement en santé et sécurité au travail

Outil de diagnostic de la gestion de la santé et de la sécurité au travail, adapté aux entreprises de plus de 50 salariés. <sup>18</sup>

<sup>18</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil35>

OUTIL LOGICIEL À TÉLÉCHARGER



### Outil de diagnostic en prévention pour la petite entreprise

Outil de diagnostic de la gestion de la santé et de la sécurité au travail, adapté aux entreprises de moins de 50 salariés (PME, TPE) <sup>19</sup>

<sup>19</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil34>

## Articles de revue INRS

ARTICLE DE REVUE 03/2005 | ND 2225



### La mise en place des systèmes de management de la santé-sécurité : une question de gestion de projet

L'introduction de nouveaux systèmes de management dédiés à la santé-sécurité, conjointement aux normes ISO qualité et environnement est étudiée ici à travers une comparaison entre deux expériences d'entreprises dans le BTP. La diffusion de ces systèmes normatifs et leur caractère opératoire sont ... <sup>20</sup>

<sup>20</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ND%202225>

ARTICLE DE REVUE 01/2004 | ND 2203



### Une typologie de modèles d'actions de prévention à destination des petites entreprises

L'étude présente les résultats d'analyses effectuées à partir de données issues d'entretiens, de visites, de participations à divers groupes de travail et de l'exploitation de comptes rendus d'actions de prévention vers les PME.

Une typologie descriptive de quatre modèles d'actions caractéristiques ... <sup>21</sup>

<sup>21</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ND%202203>

ARTICLE DE REVUE 01/2003 | ND 2188



### Comment favoriser chez les chefs d'entreprise une plus large prise en compte de la prévention ? Perspectives théoriques et pragmatiques

Cet article souligne l'importance de la prévention pour les entreprises de petite taille, pour lesquelles les effets perturbateurs des accidents du travail sont substantiellement plus graves que dans les grandes entreprises. Une réflexion sur les caractéristiques des moyens à mettre en oeuvre pour ... <sup>22</sup>

<sup>22</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ND%202188>

ARTICLE DE REVUE 01/2001 | ND 2156



### Intérêts et limites de l'audit de sécurité

Cet article propose tout d'abord de positionner l'audit de sécurité par rapport aux autres types d'audits (financier, juridique, social...) et présente rapidement quelques passages obligés dans la mise en place d'une démarche d'audit.

Puis les résultats de deux études sont exposés. L'objet de ces ... <sup>23</sup>

<sup>23</sup> <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ND%202156>

## Formations INRS

Retrouvez ce dossier sur le site de l'INRS :

[www.inrs.fr/demarche/mise-en-oeuvre-prevention.html](http://www.inrs.fr/demarche/mise-en-oeuvre-prevention.html)

---

Mis à jour le 27/01/2015